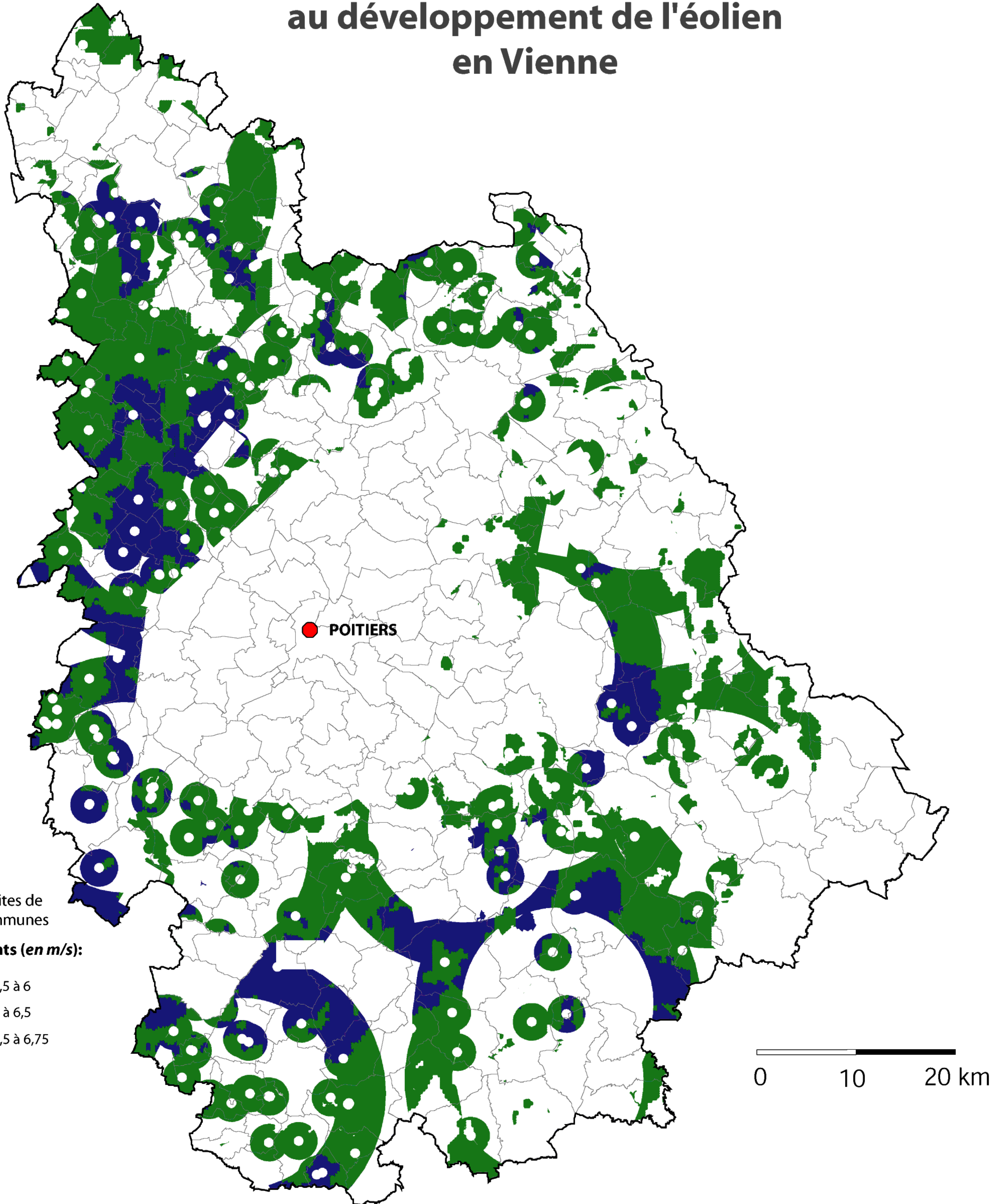


SCHEMA REGIONAL EOLIEN POITOU-CHARENTES

Carte n° 9.4

Les zones potentiellement adaptées au développement de l'éolien en Vienne



"Les zones potentiellement adaptées au développement de l'éolien en Poitou-Charentes sont les secteurs géographiques situés dans un rayon de 15 kms des postes de transformation 90/20 KV (cartes n° 1), dont le gisement éolien est supérieur à 5,5 m/seconde (cartes n° 2), les bâtiments inscrits et classés sont éloignés au delà d'un rayon de 500 m à 2 km des postes de transformation (cartes n° 3) et ne comprennent pas de servitudes aéronautiques et de terrains militaires (cartes n° 5), ainsi que les zones d'interdiction pour le patrimoine naturel et les espaces remarquables (ZPPAUP) (cartes n° 6)".